

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 31

Artikel: Souvenirs d'un vétéran du 10 août
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183326>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le Rouge et le Noir et dans les roulettes où une bille court sur une surface couverte de numéros imprimés dans des creux, le bord des creux gagnants est surexhaussé d'un vingtième de ligne, ce qui suffit pour que la bille glisse dans des creux qui, de leur côté, ont des bords imperceptiblement arrondis. La boule de cuivre suspendue au bout d'un fil a fait longtemps le désespoir des niais : le tour consiste, non pas, comme on le croit, à imprimer un mouvement de bascule à la table de jeu, mais à placer la quille, dont la base est creuse, un peu à droite ou à gauche du point ; lorsque la quille est à sa place, tous les coups sont bons, de par la physique et les mathématiques ; il est facile de le démontrer.

Tous les jeux de hasard doivent être supprimés. Une *entrepreneuse* de roulette à un franc le coup a parcouru durant cinq mois tout le canton sans qu'un seul des lots principaux ait été gagné. A Lausanne, on l'a obligée, en vertu de la loi sur les loteries, d'avoir tous ses numéros gagnants ; elle a acheté 100 paquets de cigares à 30 centimes le paquet pour les donner aux noirs perdants ; nous avons vu un jeune homme jouer onze fois, payer onze francs et recevoir dix cigares (10 centimes les 10) et une espèce de godet en porcelaine de soixante centimes. Comment expliquer tant de niaiserie ? Hélas ! comme on expliquerait la foi aux miracles modernes, l'eau de Lourdes, l'eau de la Salette. Des gens qui, dernièrement, s'étaient entêtés à jouer dans un village voisin, se sont vengés d'avoir tout perdu en *flanquant une saboulée* au fripon.

Nous ne savons trop que dire des déballeurs ; ils vendent à bas prix des marchandises qui ne sont pas de premier choix, mais qui suffisent aux besoins de l'acheteur. Marchandises volées, provenant de faillite, etc., dit-on. Non ; ce sont presque toujours des objets fabriqués exprès pour ce genre de vente et qui se débitent en quantités énormes dans la banlieue des villes populeuses du midi, gens qui veulent briller et ne peuvent se payer que du clinquant ; ces vendeurs ont de plus l'avantage de ne pas payer un loyer de quinze ans à trois mille francs par année.

Nous aurions bien des choses à dire encore sur les nomades ; mais nous avons déjà dépassé les bornes que nous prescrit le format du *Conteur*.

J. D.

Tous nos lecteurs connaissent les détails des événements du 10 août 1792, où 800 Suisses chargés de la défense des Tuileries, sans commandant en chef, sans canons et avec une provision de munitions insuffisante, furent attaqués par plus de 100,000 hommes d'une populace exaltée par la fureur et qui avait avec elle 50 pièces d'artillerie. Jamais résistance ne fut plus héroïque, jamais le courage des soldats suisses ne fut mis à plus rude épreuve. Répartis sur plus de vingt postes, ils restèrent intrépides et fidèles jusqu'au bout. Tirant de toutes les croisées, protégeant l'entrée du grand escalier à la bayonnette, faisant des sorties d'une

audace inouïe, défendant pied à pied le terrain, ils laissèrent la cour royale jonchée des cadavres des assaillants. Criblés sous un feu meurtrier, on les vit maintes fois se rallier avec des efforts qui tenaient du prodige.

Enfin, Louis XVI, cédant à la force des événements, fit déposer les armes aux Suisses, qui voulaient à tout prix continuer la lutte et pleuraient de rage d'être réduits à cette extrémité. Arrêtés, poursuivis avec un acharnement féroce, livrés sans défense à des tigres altérés de sang, presque tous furent impitoyablement égorgés ; un très petit nombre parvinrent à s'échapper grâce à la générosité de quelques personnes qui les cachèrent sous leur toit ou facilitèrent leur éloignement.

Le curieux récit qu'on va lire et qui a surtout le mérite d'être vrai, a pour héros un de ces braves soldats, ressortissant de notre canton.

Nous remercions vivement l'auteur de ces lignes, qui seront sans doute lues de tous avec grand intérêt :

Souvenirs d'un vétéran du 10 août.

Je crois utile de consigner dans votre *Conteur vaudois* le fait suivant qui peut intéresser ceux de vos lecteurs auxquels l'âge permet encore de se transporter au temps où il s'est passé.

Dans un de nos villages du Jura vaudois vivait, il y a peu d'années, un vieillard, Benjamin *de la montagne*, ainsi nommé parce que tel était le nom de la propriété qu'il possédait à quinze minutes du village. Ce vieillard, il me semble le voir encore, avec sa haute stature, sa belle et énergique figure, ses longs cheveux blancs flottant sur ses larges épaules. Soutenu par un long bâton, il descendait régulièrement au village le dimanche matin pour se rendre à l'église. Un jour, après le sermon, il vint à la cure, et, s'adressant au pasteur, il lui dit :

— Monsieur le pasteur, excusez-moi si je viens vous déranger, mais j'ai ouï dire par le village que vous allez faire un voyage à Paris pour y conduire votre fils. Si cela est vrai, je voudrais vous prier de me rendre un service.

— Eh ! mon cher B., je le ferai avec plaisir. De quoi s'agit-il ?

— Monsieur, il s'agirait de vous rendre devant le palais des Tuileries, en face du grand escalier. Alors vous compterez onze marches de cet escalier et vous irez vous placer à la première place à gauche en tournant le dos au palais. C'est là que j'étais.

— Mais, mon cher B., pourquoi me demandez-vous de vous rendre un pareil service ?

— Voyez-vous, M. le pasteur, ça me fera plaisir de penser que mon pasteur a vu la place où son vieux paroissien s'est vaillamment défendu à l'affaire du 10 août, en 93.

Ah ! vous étiez au nombre de ces braves Suisses qui se sont distingués dans cette occasion ! Eh bien, cela m'intéresse, comptez-moi, je vous prie, comment cela s'est passé et comment vous avez échappé à ce massacre de tant de nos compatriotes.

— Voyez-vous, monsieur, c'est miraculeux que j'aie échappé, quand j'ai vu tomber tant de braves camarades à mes côtés! Je n'ai pas eu seulement une égratignure. Ah! monsieur le pasteur, avant de succomber, nous en avons *descendu* de ces Français qui nous attaquaient de tous côtés. Enfin, Dieu merci, me voici encore sain et sauf, mais chaque fois que j'y pense tout mon sang se remue en moi.

— Eh bien, comptez-moi comment vous avez été si merveilleusement sauvé.

— Oh! si ça peut vous intéresser, je le veux bien, M. le pasteur.

Après cette effroyable journée du 10 août, je parvins à m'échapper au moyen de vêtements prêtés et me dirigeai du côté de Versailles, où j'errai assez longtemps dans les environs. J'aperçus quelque part un petit pont en pierre, sous lequel il ne coulait point d'eau à cette saison. Je choisis ce lieu pour m'abriter la nuit, et je me disposais à dormir pour réparer mes fatigues, lorsque je crus entendre une voix assez près de moi. Je me levai à la hâte, et je vis à quelque distance une jeune dame qui m'appelait en disant: « Eh! dites donc, militaire, vous êtes un de ces Suisses échappés au massacre de ce matin. »

— Oui, madame, j'en suis un; puisque vous l'avez découvert, je ne m'en cache pas, je suis un Suisse.

— Eh bien, ne craignez rien de ma part, je viens vous offrir un asile chez moi, je vous cacherais et vous donnerai les soins que vous réclamez, et après quelques jours, je m'intéresserai à vous pour vous aider à retourner dans votre pays.

— Merci, madame, vous êtes bien bonne, le bon Dieu vous bénira.

Je me hâtai de suivre cette brave personne, qui était la fille de la gardienne du palais appelé le *Petit Trianon*. Introduit dans la maison, je reçus les soins les plus empressés, et après avoir mangé, j'allai, sur l'invitation de mon hôtesse, me coucher et me reposer. Le lendemain, à mon réveil, je fus témoin d'une scène des plus lamentables. On apportait de Paris, à ma bienfaitrice, le cadavre de son mari tué par les Suisses à l'attaque des Tuileries. Vous pouvez vous représenter ma situation, à la vue de cette scène déchirante, moi, Suisse, sauvé et protégé par cette jeune femme dont nous venions de tuer le mari. Sympathisant à sa douleur, je cherchai à la consoler de mon mieux; je lui représentai que tel était souvent le sort dans la guerre: les uns attaquent, les autres se défendent, et malheur à ceux qui sont atteints.

Après bien des paroles, je voulus partir, mais on me retint avec bonté; le malheur de la jeune veuve ne ralentit point l'œuvre de sa charité. Ainsi se passa une semaine, au bout de laquelle je crus pouvoir penser au départ. Profondément touché des bontés dont je venais d'être l'objet, je fis mes préparatifs, et toujours vêtu d'habits d'emprunt, le cœur attendri par la générosité de ma bienfaitrice qui venait de joindre à tous ses autres bienfaits celui d'une

petite somme d'argent pour mon voyage, je lui pris la main, la baisai respectueusement et lui dis: Madame, je ne sais pas vous exprimer toute la reconnaissance dont mon cœur est pénétré, je pars, mais d'ici à un certain temps, quand vous serez consolée, si le cœur vous en dit, voilà ma main, je m'appelle Benjamin J. de la montagne, près V. Ecrivez-moi un mot et je serai bientôt ici pour venir vous chercher.

La pauvre veuve ne répondit rien, mais en me quittant elle me remit plusieurs lettres qui me recommandaient à des personnes respectables, demeurant dans des villes ou des campagnes placées sur mon chemin. La première de ces maisons où je m'arrêtai fut la campagne d'une belle grande dame, à quelque distance de Paris. Cette dame, qui me reçut avec bonté, s'appelait M^{me} Roland. Elle me reçut avec égard et charité, me fit beaucoup de questions auxquelles je répondis de mon mieux, puis, au bout de deux jours, elle me laissa partir.

Ici, celui qui écrit ces lignes, sentant sa curiosité éveillée par ce nom de M^{me} Roland et par le souvenir du rôle qu'elle joua plus tard, dit au vieillard: « Dites-moi, Benjamin, qui était donc cette dame Roland dont vous parlez? »

— Ma foi, répondit-il, je ne sais pas trop, je pense que c'était probablement une parente des Roland de Romainmôtier.

Puis, continuant le récit des diverses aventures qui accompagnèrent son voyage et son retour en Suisse, il reprit pour raconter ce qui va suivre:

Un an se passa ainsi sans que Benjamin eût rien appris des excellentes protectrices du Petit Trianon. Il vivait dans sa petite propriété de la *Montagne*, s'occupant d'agriculture, soignant ses vaches, allant à la pêche de la truite, dont le profit l'aidait à vivre, rêvant souvent aux jours d'autrefois, lorsqu'un matin une lettre lui est remise venant de Paris. C'était la jeune veuve qui, se souvenant des dernières paroles de Benjamin, lui faisait savoir qu'elle était consolée et que s'il était toujours dans les mêmes dispositions, elle se sentait elle-même disposée à unir son sort à celui du jeune et beau soldat suisse qu'elle avait arraché à une mort à peu près certaine. Benjamin n'hésite pas un instant, répond à sa protectrice qu'elle comble tous ses vœux, qu'elle pourra partir de Paris avec sa vieille mère et venir jusqu'à Pontarlier où il ira les rencontrer. Ainsi fut fait.

Au jour fixé, Benjamin se rend à l'endroit désigné et, sur un char-à-banc de son village, il amène à sa *Montagne*, ces deux personnes qui avaient exercé une si grande influence sur sa vie. — Quelques semaines plus tard, le mariage fut célébré dans l'église paroissiale...

Ajoutons que de ce mariage naquirent onze enfants, dont celui qui écrit ces lignes en a connu plusieurs et dont quelques-uns vivent encore. Tout au moins, bon nombre de petits-enfants encore vivants eurent pour grand-père et pour grand-mère les deux héros de cette véritable histoire.

Et quand j'interrompis Benjamin pour lui deman-

der avec étonnement comment il avait pourvu à la subsistance d'une si nombreuse famille, il me répondit : « Monsieur le pasteur, Dieu y a pourvu et nous n'avons manqué de rien ; je travaillais à la campagne, j'allais à la pêche de la truite, ce qui me valait bien de vingt à vingt-cinq louis par an. Et puis, je vous dirai que nous recevons, ma femme et moi, une pension du gouvernement de France : elle parce son premier mari a tué des Suisses, et moi parce que j'ai tué des Français ; et voilà, monsieur, comment nous avons pu faire face aux nécessités de notre position. »

Ajoutons en terminant que les époux ont vécu dans une parfaite union. L'auteur de ces lignes a personnellement connu l'épouse de Benjamin et l'a assistée à ses derniers moments. Elle avait passé l'âge de quatre-vingts ans. — Sa mère était morte chez son gendre bien des années avant elle. Et quant à Benjamin, il a survécu de huit ou neuf ans à sa femme, et maintenant, il faut l'espérer, après une vie tant agitée, ils se reposent dans la paix du Seigneur.

Le Département de l'agriculture vient de faire paraître la septième livraison annuelle de son **Aide-mémoire** (*Notices sur la Suisse et le canton de Vaud*). Cet opuscule, de 128 pages compactes, dû au travail soigneux de M. Michod, secrétaire du Département, doit être entre les mains de toutes les personnes qui s'intéressent aux affaires du pays, au développement de son industrie, de son agriculture et de son commerce. Il renferme, entre autres, un précis de la Constitution fédérale, des données générales de statistique, de géographie et de topographie, un tableau complet de toutes les circonscriptions fédérales, la nomenclature des lois cantonales en vigueur, le mouvement de la population, une description soignée de chaque district du canton, etc., etc. Cette brochure, d'un prix très modique, est amusante, instructive et surtout réellement utile ; cela est rare.

Nous la recommandons, non pas seulement aux Lausannois et aux Vaudois, mais à tous les habitants du canton de Vaud.

J. D.

PIERRE

(Fin.)

Par une étrange ironie du destin, la Césarine et ses enfants se trouvent entre nous... à l'église comme dans la vie ! Cela ne nous empêche pas d'échanger chaque dimanche nos livres de messe, qui sont pareils... car ce sont toujours ceux de nos accordailles... de sorte que, durant toute la semaine, Marie prie pour moi dans mon livre, tandis que dans le sien je prie pour elle !

Puis, jusqu'au retour du flot, je vais dans notre jardin... vous savez... en face de sa fenêtre !

Jamais je ne me rembarque sans passer devant la maison de la mère Jeanne, sans qu'il en tombe sur mon chemin une fleur, un ruban, une relique qui, toute la semaine durant, me portera bonheur en mer !

Au large, parfois, j'aperçois flotter un mouchoir blanc, qui semble me dire de loin : Ami, du courage !... Tous les soirs,

quand il n'y a pas de brume, je fixe les yeux, en rêvant, sur la lumière qui s'allume à sa fenêtre : c'est là mon phare à moi, c'est mon étoile !

Ne dirait-on pas, vraiment, que nous sommes femme et mari ?

Mais non... non... jamais... jamais !

Quelques mots en passant, parfois un serrement de main à la dérobee, des regards, des enfantillages, des rêves !

Voilà toute notre union ici-bas, jusqu'à ce que nous soyons appelés tous les deux là-haut... où, comme dit M. le curé, le bon Dieu marie les âmes !

Mais voilà bien des années déjà qui passent ainsi sur nos têtes... Mais, durant ce temps-là, si le ciel l'avait voulu, nous aurions été si heureux !

Et le pauvre Pierre, laissant retomber sa tête dans ses mains, sans doute pleurerait en silence.

En silence aussi je le laissai pleurer.

Que lui aurais-je dit ? Son chagrin n'était pas de ceux qu'on console ? D'ailleurs, je n'en eus pas le temps.

Le vent venait tout à coup de gonfler les voiles. Pierre aussitôt se redressa, triste, mais calme, comme toujours.

— Holà ! mousse et matelot ! holà ! réveillez-vous... Voici la brise !

C'était l'été dernier, c'était hier. En arrivant à Villerville, je trouvai le village tout en fête.

— Qu'y a-t-il donc là-haut ? demandai-je au bon vieux pasteur, que, le premier de tous, j'avais rencontré sur la grève.

— Ce qu'il y a ? me répondit-il d'un air tout joyeux lui-même. Hé quoi ! vous ne savez pas ?

— Non.

— Voilà bientôt six mois que la Césarine n'est plus de ce monde.

— Ah ! et c'est à cause de cela que...

— Non. Mais il y a six mois... Ses enfants eux-mêmes commencent à ne plus la pleurer. Et cependant ce sont de braves cœurs !

— Qu'ont-ils donc fait ?

— Le mariage de Pierre et de Marie !

— Et c'est ce matin...

— Dans une heure.

Déjà je n'écoutais plus M. le curé, déjà j'étais en haut de la falaise. Deux minutes au plus me suffirent pour arriver au seuil de la maison. Pierre, tout à neuf habillé de drap, Pierre si joyeusement transformé, si bien rajeuni par le bonheur qu'à peine je l'eusse reconnu ; Pierre recevait les félicitations empressées de tous les pêcheurs, qui l'aimaient.

Dame ! ne me l'avait-il pas dit lui-même, un soir, dans sa barque... Dame ! on est si bon quand on aime !

Une porte au fond de la salle s'ouvrit. La mariée parut... jeune encore, allez ! toujours belle ! Son futur neveu lui donnait la main... un beau gars de vingt ans. Derrière elle, tout en rajustant le voile blanc, marchait sa future nièce... une jolie fille.

Lorsque Marie fut auprès de Pierre, les deux jeunes gens s'agenouillèrent devant elle et lui dirent :

— Ma mère !

Il n'y avait pas jusqu'à la vieille mère Jeanne qui ne pleurât d'attendrissement, et qui, dans le grand fauteuil assise, marmottait :

— Votre mère... oui, maintenant... oui, oui, mes enfants !

Peut-être ajoutait-elle tout bas, et avec quelque raison :

— Maintenant qu'il n'y a plus ici la Césarine !

A mon tour, je m'approchai.

J'embrassai Mme la mariée, je serrai cordialement la main de mon hôte, et d'une voix émue je leur dis :

— Brave Pierre, douce Marie, le bonheur semble ne venir pour vous qu'à l'automne... Mais le cœur ne vieillit pas, lui, et pour des amours telles que les vôtres, il est un éternel printemps !

Charles DESLYS.

L. MONNET.